

Mesdames et Messieurs les Députés

Plusieurs associations du Réseau de Solidarité de Metz vous ont adressé une lettre le 27 octobre 2017 vous alertant sur les conditions indignes de l'accueil des **migrants à Metz dans le camp de Blida**. Tout en reconnaissant les démarches que vous aviez entreprises dans la presse et à l'Assemblée Nationale, ces associations constataient que rien n'avait changé et que **cela rendait impératif de mettre en place une politique nationale d'accueil des migrants** qui apporte une réponse efficace et solidaire à l'accueil, une réponse sociale et d'intégration.

En ce début d'année 2018, nous, ces mêmes associations, regardons avec une grande inquiétude les orientations de notre gouvernement, qui, au travers des textes déjà parus, non seulement n'apportent pas de réponses aux problèmes posés, mais privilégient au contraire la dimension sécuritaire, en rendant encore plus difficile, pour ces personnes, leurs démarches de demande d'asile et de recours.

Le projet de loi Asile Immigration doit être présenté en Conseil des Ministres le 21 février. Il sera soumis à l'examen en commission à l'Assemblée en mars, et sera débattu en séance à partir d'avril, mais il est totalement silencieux sur des problèmes majeurs :

- rien sur les réponses à apporter à des personnes qui ont subi des parcours migratoires traumatisants
- rien sur la situation des personnes sans papiers ou aux « droits incomplets » qui vivent dans l'angoisse et la précarité, et dont l'expulsion est de toute évidence irréaliste et humainement inconcevable.
- Rien sur la situation des mineurs isolés devenant majeurs
- Rien sur la réponse à apporter aux réfugiés climatiques qui seront de plus en plus nombreux à frapper à notre porte dans les années à venir.

Par ailleurs, la proposition de loi « sur l'application du régime d'asile européen » que vous allez prochainement examiner en seconde lecture et dont l'objectif est de faciliter le placement en centre de rétention « *fait prendre à l'histoire de la rétention administrative des étrangers un tournant sans précédent* »¹. En effet, nous ne pouvons accepter que des personnes, dont le seul manque est l'absence de papiers, soient privés de liberté.

C'est pourquoi, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer, pour échanger avec vous sur un certain nombre de points qui nous paraissent majeurs à Metz et en Moselle, et notamment :

- L'accueil des migrants primo-arrivants et la réduction du délai d'attente entre le DPA et le guichet unique à METZ
- La situation des jeunes mineurs isolés
- La situation des personnes sans papier, présentes sur le territoire et pour autant non expulsables
- La situation des personnes ayant besoin d'un accueil et d'une protection (jeunes majeurs ayant un parcours migratoire traumatisant, victime de traite, etc.)

(1) Courrier du défenseur des droits à la commission de l'Assemblée en date du 29 novembre 2107

Nous, associations signataires messines, sommes attentives à vos réponses sur tous ces sujets, des réponses dignes, humaines et respectueuses des droits, parce que, comme notre lettre du 27 octobre vous le rappelait, « seule la mise en place d'une politique nationale de l'accueil peut faire en sorte **que Blida n'existe plus en 2018** »

C'est dans cet esprit que nous souhaitons organiser une rencontre entre vous, Députés de Moselle et les associations signataires, à laquelle nous vous invitons à participer,

le samedi 3 mars 2018 à 15h dans les locaux de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT,

1 rue du Pré Chaudron à Metz

Merci de nous faire part de votre réponse en répondant à l'adresse suivante :

coordination-reseau@reseau-solidarite-metz.org

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer nos salutations solidaires et républicaines



Être humain !



Pour le Programme WELCOME METZ



EQUIPE RUE DIOCESAINE

